

Mécomptes publics**Défense : l'Allemagne doit payer**

Il est de l'intérêt de tous de créer un fonds européen de défense abondé par les pays qui sont loin de la cible de 2 %



Par François Ecalte

Le contexte international est marqué par un relâchement de l'alliance avec les États-Unis, sur laquelle repose la sécurité de nombreux pays européens, notamment l'Allemagne. Ces pays sont fortement incités à prendre une plus grande responsabilité dans leur défense en portant leurs dépenses militaires à 2,0 % du PIB, cible fixée par l'Otan.

Pour l'atteindre, l'Allemagne doit augmenter ses dépenses militaires annuelles de 0,8 point de PIB, soit 25 Mds€. Elle ne les utilisera probablement pas au mieux des intérêts de l'Europe, compte tenu des obstacles culturels et institutionnels à toute intervention militaire allemande, notamment en dehors des frontières européennes. En outre, du fait de l'absence de participation à des conflits depuis des dizaines d'années, il n'est pas certain que les compétences opérationnelles de son armée soient au plus haut niveau.

Il serait donc dans l'intérêt de tous de créer un fonds européen de défense, comme le proposent la Commission européenne et En marche, et qu'il soit financé par les pays, comme l'Allemagne, qui sont loin de la cible de 2 % et n'interviennent que très peu dans des conflits. Une grande part des 25 Mds€ de plus que l'Allemagne devra dépenser chaque année devraient être affectés à ce fonds. Ces ressources devraient être reversées aux pays qui sont proches de la cible de 2 %, comme la France, et qui participent activement à la défense des intérêts de l'Europe dans le monde, pour acheter des équipements militaires.

Pour un conseil de sécurité européen

Autrement dit, il s'agit de faire payer une partie des équipements militaires de la France par l'Allemagne. C'est une solution probablement plus acceptable par elle dans ce nouveau contexte que de demander un nouveau report pour ramener notre déficit public sous les 3 % du PIB ou une modification des règles budgétaires européennes, par exemple pour déduire les dépenses militaires du déficit public.

L'Allemagne et les autres pays contributeurs voudront certainement avoir un droit de regard sur l'emploi de ces équipements, et la France devra sans doute être plus attentive à la sécurité des frontières orientales de l'Europe. Le Conseil de sécurité européen proposé dans le programme d'En marche pourrait être l'enceinte adaptée pour arrêter ces orientations stratégiques. Une évolution des relations entre les pays européens et l'Otan sera sans doute nécessaire.

"Autrement dit, il s'agit de faire payer une partie des équipements militaires de la France par l'Allemagne"

Si le budget militaire français était ainsi réduit de quelques milliards d'euros par des transferts du fonds européen de défense, le respect des règles budgétaires européennes serait facilité. Sous réserve de ne pas pour autant relâcher la maîtrise de ses finances publiques, la France aurait le temps de gagner la crédibilité qui lui permettrait à moyen terme de convaincre ses partenaires de créer un véritable budget de la zone euro.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalte.

Par François Ecalte

Publié le 08/06/2017

Rubriques : Mécomptes publics | Budget | Défense | Europe | Institutions | International | Sécurité